

ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique



Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N°1293 / 24

Chlef, le 07/10/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

SARL EL BAYLEK TCE
ABDELLAH FAROUK
CITE SI MANSOUR N° 13 SIDI AKKACHA
WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Vous êtes mis en demeure pour la deuxième fois de reprendre les travaux de canalisation urbaine au niveau de Kalloul Abou El Hassene Msan/KALN02-Repo Lot 02, abandonnés depuis l'ouverture du chantier en date du 09/09/2024 à ce jour, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder à la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef

Signé: ETTOUIL Nabil